



## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Direction générale de l'offre de soins

Sous directeur du Pilotage de la performance des acteurs  
de l'offre de soins  
Bureau Qualité et sécurité des soins  
Tél. 01 40 56 46 58  
[dgos-pf2@sante.gouv.fr](mailto:dgos-pf2@sante.gouv.fr)

Direction générale de la santé

Sous Direction du Risque infectieux  
Bureau Maladies infectieuses, risques infectieux émergents  
et politique vaccinale RI1  
Tel 01 40 56 62 13  
[dgs-ri1-secr@sante.gouv.fr](mailto:dgs-ri1-secr@sante.gouv.fr)

DGOS/PF2/MERC/16/ n° 510

Paris, le 08 avril 2016

Directeur général de l'offre de soins  
Directeur général de la santé

aux  
Responsables des Centres de  
coordination de la lutte contre les  
infections nosocomiales et associées  
aux soins (CClin)

au  
Responsable du Groupe d'Évaluation  
des Pratiques en Hygiène Hospitalière  
(GREPHH)

### **Objet : Saisine des CClin sur la réalisation d'une enquête exploratoire nationale relative aux pratiques d'hygiène liée à la désinfection des sondes endo-cavitaires par le GREPHH**

**PJ :** Avis provisoire du Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) relatif à la désinfection des sondes à échographie endocavitaire (SEE)

Les pouvoirs publics et les professionnels de santé sont interpellés par des associations de patients depuis 2005 sur le risque potentiel de transmission d'infections au cours d'examen échographiques réalisés par voie endovaginale, endorectale ou endoesophagienne.

En 2008, le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), dans son rapport relatif à la désinfection des sondes à échographie endocavitaire, recommandait l'usage de gaines de protection et la désinfection de bas niveau des sondes endocavitaires entre deux examens. Cette recommandation s'appliquait en l'absence de contact direct de la sonde avec des liquides biologiques et notamment en cas de rupture de la gaine. La désinfection de niveau intermédiaire était recommandée en cas de souillures constatées sur la sonde.

En 2013, le ministère chargé de la santé, alerté par la société française d'hygiène hospitalière de la publication récente d'articles scientifiques étudiant, en conditions réelles d'utilisation, la contamination des sondes d'échographie endo vaginale par les papillomavirus humains (HPV), a saisi le HCSP afin d'évaluer l'opportunité d'une évolution des recommandations émises en 2008, notamment à l'aune du développement de nouveaux procédés alternatifs à la désinfection par immersion.

Dans son avis provisoire, le HCSP conclut ses recommandations par le constat qu' « *il n'existe pas d'argument scientifique indiscutable indiquant, pour les bactéries et les virus hors HPV, un défaut d'efficacité des modalités aujourd'hui recommandées.* ».

Il ajoute que si, « *pour HPV, une désinfection de niveau 2 était réalisée, la stratégie chimique ou physico-chimique efficace sur HPV* » est conditionnée par « *une amélioration des connaissances en terme de risques infectieux associés aux SEE en particulier pour HPV.* »

Le 1er mars dernier, le ministère a réuni les sociétés savantes, les collègues et fédérations de spécialités et Le Lien afin d'aborder les aspects organisationnels et médico-économiques des différents procédés de désinfection, ainsi que les travaux de recherche en cours sur l'efficacité des procédés de désinfection des SEE sur HPV. Au décours de cette réunion, il a paru prioritaire de connaître les pratiques de désinfection actuellement mises en œuvre par les professionnels réalisant des échographies par SEE.

C'est dans ce contexte que nous confions au GREPHH la mission de procéder à une enquête des pratiques de désinfection des sondes endovaginales (environ 80% d'actes endovaginaux parmi 4 millions d'actes d'échographies endocavitaires). Une enquête visant les autres spécialités concernées (urologie, cardiologie...) pourra être envisagée dans un second temps. Cette enquête constituera un T0 exploratoire, permettant de caractériser les organisations du process de désinfection et de mesurer les éventuels écarts relatifs aux recommandations de bonnes pratiques du HCSP de 2008. Le périmètre de cette première enquête concernera les secteurs public et privé (pratique libérale incluse).

Cette enquête exploratoire pourrait s'appuyer sur une auto-évaluation par questionnaire associé à des entretiens semi-dirigés d'un échantillonnage de praticiens (ou toute autre méthodologie qu'il vous paraîtra adaptée de proposer). Il permettra :

- de préciser les modes d'organisation mis en œuvre, les ressources (matériel, consommables) mobilisées, les pratiques d'hygiène lors de l'utilisation des SEE, le niveau de connaissance des recommandations en vigueur, le niveau de formation des utilisateurs ;
- de recueillir des témoignages portant sur des difficultés éventuelles rencontrées pour appliquer les recommandations de bonnes pratiques.

Nous souhaiterions que les conclusions de cette enquête puissent être disponibles pour le mois de septembre 2016.

Directrice Générale de l'offre de soins  
Anne-Marie ARMANTERAS-DE SAXCÉ



Directeur général de la santé  
Benoît VALLET

